

# L'archéologie à l'est de la cité

Autor(en): **Haldimann, Marc-André / Terrier, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **59 (2011)**

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728281>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'archéologie à l'est de la cité

MARC-ANDRÉ HALDIMANN ET JEAN TERRIER

LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE SE DRESSE SUR LE FRONT ORIENTAL DE LA CITÉ DE GENÈVE, À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU CENTRE HISTORIQUE ET SUR LE TRACÉ DES FORTIFICATIONS MODERNES. L'HISTOIRE DE CE LIEU EST INTIMEMENT LIÉE AUX DÉFENSES DE LA VILLE QUI NE CESSÈRENT D'ÉVOLUER AU FIL DES SIÈCLES, DEPUIS L'ÉDIFICATION DE LA PREMIÈRE ENCEINTE RÉDUITE AU COURS DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE JUSQU'AU DÉMANTÈLEMENT DE L'ULTIME CEINTURE BASTIONNÉE AMORCÉ EN DÉCEMBRE 1849.

1 Vue aérienne de la Vieille-Ville; sur la gauche, le Musée d'art et d'histoire.



## Le plateau des Tranchées: un lieu-clé au sein de notre cité

La dernière glaciation (glaciation würmienne) marque la topographie urbaine actuelle : la colline de Saint-Pierre, de même que le plateau des Tranchées, sont tous deux formés par les dépôts du glacier du Rhône lors de sa phase de retrait, entre 18 000 et 13 000 av. J.-C.<sup>1</sup> Comme à l'emplacement de la cathédrale, les fouilles de l'ancienne prison et du parking de Saint-Antoine ont révélé une alternance de sables et de graviers propres d'origine glaciaire.

Sur le plan topographique, la configuration antique des lieux n'est de nos jours guère perceptible, car arasée par les fortifications médiévales et les bouleversements opérés par l'urbanisme du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 1; cf. *infra*)<sup>2</sup>. D'après les recherches de Louis Blondel<sup>3</sup> et les fouilles menées par Jean Terrier à la promenade de Saint-Antoine, il est possible de restituer une topographie bien plus accidentée que ne le suggère son toponyme de « plateau ». Sur son front nord, le « plateau » est en fait une ligne de crête morainique, dénommée les Crêts de Saint-Laurent, qui se termine en falaise abrupte dominant la rive du lac. Cette crête détermine le tracé de la voie reliant Malagnou à la colline de Saint-Pierre.

Elle est bordée au sud par le lit d'un ruisseau s'écoulant d'est en ouest, mis en évidence en 1994 dans le cadre des fouilles du parking de Saint-Antoine (fig. 2)<sup>4</sup>. Longeant en aval du nant de Jargonnant l'axe de Malagnou, il se déverse dans l'Arve; son parcours est de nos jours matérialisé par les tracés

des rues Chausse-Coq et de Saint-Léger. Son vallon sépare la ligne de crête septentrionale d'une colline presque entièrement arasée, le Crêt du Rafour, située au voisinage du bastion des Pins et dont le souvenir se conserve par les textes seuls<sup>5</sup>. Enfin, l'extrémité occidentale du plateau forme une éminence qui domine le Petit-Lac et jouxte la colline de Saint-Pierre.

### Une fréquentation dès le Néolithique

Les observations anciennes témoignent d'une fréquentation des lieux depuis le Néolithique (4000-2000 av. J.-C.). En se basant sur des textes médiévaux, le premier archéologue cantonal genevois, Louis Blondel, postule l'existence de trois mégalithes; deux d'entre eux sont situés à proximité de la voie des Crêts de Saint-Laurent<sup>6</sup>. Un quatrième (fig. 3) est apparu en 1987 lors de la fouille de la cour de l'ancienne prison. Long de 2,4 m et orné de 18 cupules, il était basculé dans le comblement d'un puissant fossé du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Ces observations suggèrent la présence d'alignements mégalithiques en bordure septentrionale du plateau. Louis Blondel signale par ailleurs dans ce secteur la découverte de plusieurs objets dont la datation s'échelonne entre le Néolithique et le Hallstatt, ainsi que d'une quantité importante de céramique de La Tène finale<sup>7</sup>. Au sein de cet inventaire disparate, il attribue une interprétation culturelle à la mise au jour, en 1872, d'une hache de l'âge du Bronze au voisinage d'un des captages médiévaux de la source des Crêts de Saint-Laurent, située en contrebas de Saint-Antoine<sup>8</sup>.



2 Le cours du ruisseau mis au jour à l'emplacement du parking de Saint-Antoine.



3 Le mégalithe à cupules découvert en 1987 dans la cour de l'ancienne prison.

4 L'inhumation assise celtique mise au jour dans les fondations de l'ancienne prison.

Une vocation culturelle pendant l'époque celtique (400 – 100 av. J.-C.)

Cette extrémité occidentale du plateau des Tranchées retient particulièrement l'attention : outre le menhir à cupules mis au jour en 1987, il abrite également la tombe d'un jeune homme d'une vingtaine d'années inhumé en position assise entre 400 et 200 av. J.-C. (fig. 4). Au terme d'une étude rigoureuse, Patrick Moinat conclut qu'il s'agissait bien là d'un exemple des sacrifices humains pratiqués par les peuples celtes du Second âge du Fer, tels qu'ils sont également observés à Acy-Romance ou Avenches (VD)<sup>9</sup>. L'aire sacrée abritant ces activités rituelles était délimitée par un réseau de puissants fossés dont seul le tronçon occidental est identifié.

Plus au sud, deux autres segments de fossés contemporains ont été mis au jour au sein du chantier du parking de Saint-Antoine. Le plus méridional, doublé par une palissade, comportait probablement une porte.

Le plateau des Tranchées est manifestement un lieu important depuis la Préhistoire. Dès le Second âge du Fer, son extrémité occidentale domine la croisée des voies est-ouest, reliant le plateau au pont sur le Rhône par la colline de Saint-Pierre, et nord-sud, joignant le port celtique à la plaine de l'Arve. Les inhumations assises d'Acy-Romance offrent à cet égard un autre élément de comparaison pertinent : elles se rencontrent également sur une esplanade formée par la croisée des deux voies principales de l'agglomération<sup>10</sup>. Cette position dominante en regard de la rade et de sa rive droite rend plausible la présence d'un sanctuaire dont l'importance peut se mesurer en regard du rôle crucial de *Genava, oppidum extremum* (ville frontière) du peuple gaulois des Allobroges.

Si le comblement, entre 70 et 40 av. J.-C., du fossé de l'ancienne prison, avec son mégalithe basculé, l'apparente aux ensevelissements rituels des alignements mégalithiques de Saint-Gervais et du parc de La Grange<sup>11</sup>, le remblaiement plus

récent d'un demi-siècle des fossés du parking de Saint-Antoine annonce quant à lui une urbanisation gallo-romaine englobant l'ensemble du plateau.

La période gallo-romaine : une urbanisation à grande échelle

Désacralisée, l'extrémité occidentale du plateau abrite à partir de 20 av. J.-C. des édifices à ossature en bois dont les parois sont ornées d'enduits peints. Dès 20 apr. J.-C., ils sont remplacés par une somptueuse résidence urbaine (*domus*), édifiée en terrasse. Son péristyle, fouillé entre 1987 et 1990, se développe sur plus de 28 m de long pour une largeur de 17 m. Son jardin à ciel ouvert était bordé par de puissantes colonnades supportant les toitures des quatre couloirs qui l'encadraient. Les murs arrières des couloirs étaient ornés de fresques du troisième style pompéien, uniques en Suisse<sup>12</sup>.

Victime d'un effondrement de son mur de terrasse arrière, cette résidence est entièrement démantelée entre 50 et 70 de notre ère ; l'espace disponible accueille dorénavant un imposant bâtiment comportant au moins deux étages.

Les fouilles du parking voisin ont révélé le développement synchrone d'un secteur à vocation plus artisanale, à témoin un atelier de verrier établi à l'emplacement alors comblé du ruisseau<sup>13</sup>.

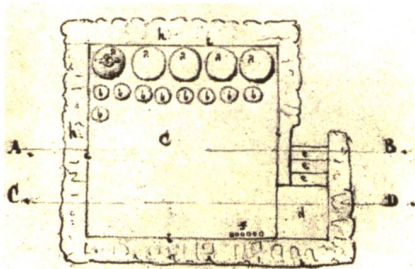
Outre ces édifices mis au jour récemment, de nombreux vestiges antiques ont été observés entre 1767 et 1964, au gré de l'urbanisation du XIX<sup>e</sup> siècle et des travaux de voirie du XX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Outre des dizaines d'amphores exhumées en 1767, 1829, 1841, 1856 et 1857, deux caves antiques maçonnées contenant elles aussi des amphores sont mises au jour en 1853 et en 1855 dans le triangle formé par le boulevard des Tranchées, la rue Ferdinand-Hodler et la route de Malagnou. Moins spectaculaires, les découvertes de céramiques antiques s'échelonnent jusqu'en 1964 tant dans le secteur de

la place Sturm (1914-1917) qu'à proximité de l'École de chimie et de la place des Philosophes.

Louis Blondel publia en 1919 une remarquable synthèse des faubourgs de la cité. Fondée sur le dépouillement des archives et l'interprétation des découvertes archéologiques faites jusqu'alors, il postule l'existence d'un vaste quartier gallo-romain s'étendant depuis la rue Ferdinand-Hodler jusqu'au carrefour du boulevard des Tranchées et de la route de Malagnou, pour se terminer vers le sud-ouest à proximité de l'École de chimie et la rue Saint-Léger. En positionnant sur le terrain les parcelles mentionnées dans les registres médiévaux, il propose un plan de la voirie médiévale dont il fait remonter l'origine à la période gallo-romaine. Les deux caves antiques mises au jour en 1853 et 1855, s'insérant parfaitement dans la trame viaire proposée, confèrent une forte vraisemblance à son hypothèse (fig. 5, 6). Comme le relève Daniel Paunier, la diversité du mobilier céramique et la variété des matériaux découverts (marbres, fragments de fresques et tesselles de mosaïque) reflètent un quartier résidentiel. La *domus* et le bâtiment d'habitation subséquent mis en évidence sous la cour de l'ancienne prison confortent ce postulat, qui se voit

toutefois nuancé par la mise au jour d'une zone artisanale à l'emplacement du parking de Saint-Antoine.

La question de la disparition du quartier antique des Tranchées, florissant jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, ne connaît pas de réponse simple. Seule la parcelle de l'ancienne prison a fourni à ce sujet une information qui a provoqué la surprise: le bâtiment à étages de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. est ravagé peu après 176 de notre ère par un incendie qui provoqua la mort d'au moins deux personnes. Le squelette entier de l'une d'elles put être dégagé sous les débris effondrés de l'étage. Il s'agissait d'un jeune homme de vingt ans tenant encore dans sa main droite le pommeau de son épée. Quel drame se déroula-t-il dans ce bâtiment en cette fin de II<sup>e</sup> siècle? Nul ne le sait... Ce terrain déjà chargé d'histoire fut dès lors laissé à l'abandon<sup>15</sup>. La rareté des céramiques et des monnaies du III<sup>e</sup> siècle découvertes à ce jour sur l'ensemble du plateau des Tranchées rend plausible un abandon partiel du quartier gallo-romain dès la fin du II<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>, soit bien avant la refondation urbaine de Genève survenue dans la foulée de son élévation au rang de *civitas* (capitale régionale), dans le cadre de la réorganisation administrative de Dioclétien, à partir de 283 de notre ère. MAH

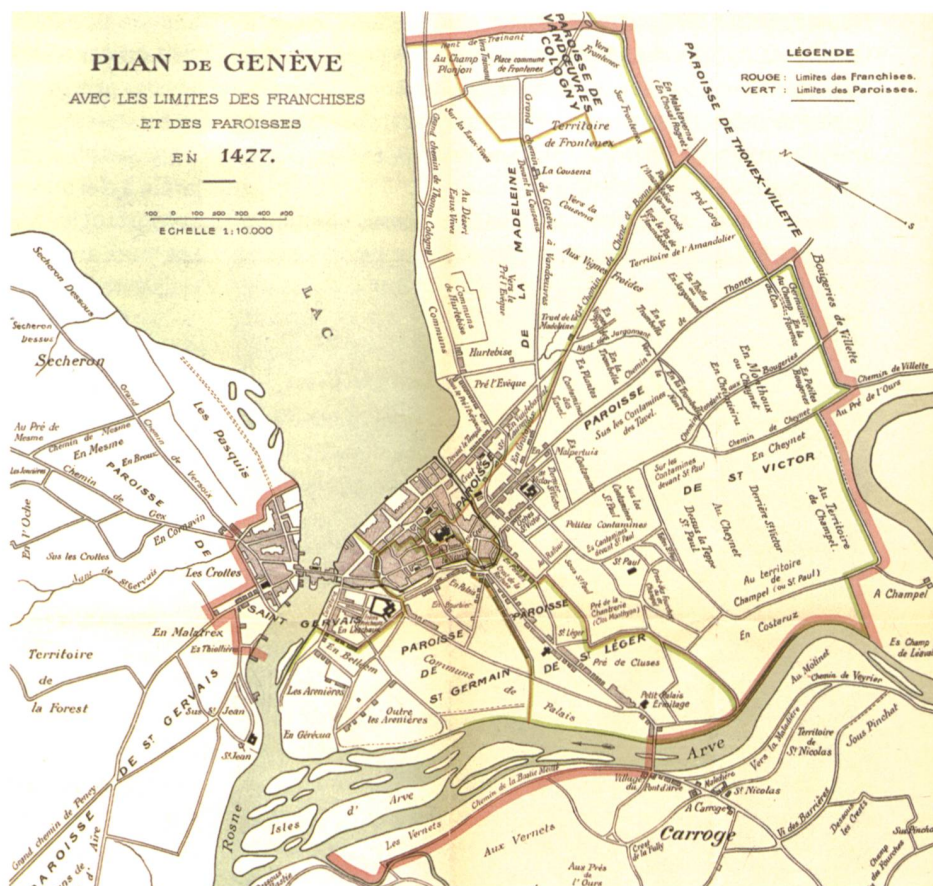


5 Croquis levé par H.-J. Gosse en 1852 de la cave romaine mise au jour au carrefour du boulevard des Tranchées et de la route de Malagnou, publié en 1931 par Louis Blondel.

6 Plan de Genève en 1477, proposé par Louis Blondel en 1919.

PAGE DE DROITE

7 Restitution aquarellée de la cité de Genava au cours de l'Antiquité tardive.





## Les grands bouleversements de l'Antiquité tardive et l'importance des espaces funéraires

L'évolution du plateau des Tranchées à partir de la fin de l'époque romaine peut être restituée à la faveur des nouvelles recherches, effectuées tant dans les fonds d'archives qu'à la suite des découvertes réalisées au gré des chantiers archéologiques<sup>27</sup>.

C'est à la charnière entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et le début du IV<sup>e</sup> siècle que l'extension de l'agglomération de *Genava* semble désormais réduite par l'édification d'une enceinte militaire qui pourrait être liée à son accession au rang de cité (fig. 7)<sup>28</sup>. Les quartiers antiques qui se développaient précédemment à l'extérieur de cette ceinture fortifiée subirent alors de grands bouleversements.

Au bas de la colline et à proximité du plan d'eau, les fouilles réalisées dans l'église paroissiale de la Madeleine ont mis au jour des constructions gallo-romaines en relation avec les activités portuaires. Ces bâtiments seront démantelés dans le courant du III<sup>e</sup> siècle. La zone ainsi libérée est progressivement occupée par un cimetière dont les premières inhumations sont datées de la fin du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. L'édification d'une modeste construction dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, une *memoria* destinée à marquer l'emplacement de la sépulture d'un personnage renommé, est à l'origine des églises (fig. 8) qui se succéderont sur cet emplacement jusqu'à aujourd'hui. D'autres tombes furent encore observées plus

l'est, au bas de la rue Verdaine. Elles se rattachent, selon le matériel archéologique associé, à une période qui s'étend de la fin du III<sup>e</sup> siècle au V<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>.

La présence de sépultures du Bas-Empire a également été observée lors d'investigations menées dans la cour de l'ancienne prison Saint-Antoine, sur le haut de la colline. C'est aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles que cette zone sera dévolue à la fonction funéraire, puisque cinq sépultures, dont certaines aménagées à l'aide de *tegulae*, seront installées dans les remblais de démolition du bâtiment incendié (cf. *supra*)<sup>21</sup>.

Une récente découverte vient compléter cette vision. Dans le cadre du grand chantier de restauration du collège Calvin, situé en contrebas de l'ancienne prison Saint-Antoine, une tranchée traversant la cour sur toute sa longueur fut creusée pour l'installation de nouvelles canalisations<sup>22</sup>. La majorité des niveaux traversés par le terrassement correspond à des couches renfermant une importante quantité de céramiques antiques mêlées à quelques poteries du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des remblais liés au chantier de construction du collège fondé par Jean Calvin en 1559. Une observation a été réalisée vers le milieu de la tranchée, au centre de la cour, dans une zone épargnée par le chantier du XVI<sup>e</sup> siècle, où le substrat fluvio-glaciaire naturel affleure le sol actuel. C'est au sommet de cet horizon que nous avons mis en évidence plusieurs sépultures. Elles semblent avoir été déposées en pleine terre selon une orientation est-ouest. Les ossements récupérés ont été soumis à une analyse radiocarbone dont le pic de plus forte probabilité indique un intervalle chronologique



compris entre 320 et 420 apr. J.-C.<sup>23</sup>. Les résultats de ces travaux viennent à l'appui des découvertes réalisées en 1841 dans le jardin du principal qui fermait la cour du collège Calvin à l'est. En effet, une série de sépultures en coffre de *tegulae*, dont une contenait un pichet à revêtement argileux, avait été mise au jour<sup>24</sup>.

L'ensemble des découvertes réalisées sur le flanc oriental de la cité indique donc que certaines zones libérées par le démantèlement des constructions antiques furent occupées par des aires funéraires dont l'organisation et la répartition précises nous échappent. Comme nous l'avons vu dans le cas de La Madeleine, une église peut voir ses origines liées à une sépulture particulière aménagée au sein de ces espaces funéraires. Ainsi, le cimetière mis en évidence dans la cour du collège Calvin pourrait bien avoir été à l'origine de la toute proche chapelle Saint-Laurent, dont le patronage évoquerait à lui seul son ancienneté. Cette fondation religieuse, mentionnée dès le XII<sup>e</sup> siècle et détruite en 1532<sup>25</sup>, était située sur l'emplacement actuel de l'esplanade Saint-Antoine, à proximité de la voie qui menait en direction de la cité. Dans le même contexte et sans doute proche de l'église orthodoxe russe, signalée aujourd'hui par ses coupes dorées, une autre église plus prestigieuse, l'église Saint-Victor, fut fondée vers la fin du V<sup>e</sup> siècle par la princesse burgonde catholique Sedeleuba pour abriter les reliques de saint Victor, martyrisé à Soleure. Cette basilique funéraire, devenue abbaye, fut cédée à l'abbé Odilon de Cluny au début du XI<sup>e</sup> siècle pour y établir un prieuré relevant de cet ordre monastique<sup>26</sup>. Une agglomération importante, le faubourg de Bellerue<sup>27</sup>, se développa autour de ce centre religieux jusqu'à la fin du Moyen Âge. Comme son nom l'indique, il s'agissait d'un bourg dont les constructions s'organisaient le long de la voie donnant accès à la ville, en passant par le tracé de l'actuelle rue des Chaudronniers.



### L'inexorable progression du front de fortification

Le front oriental de fortification de la cité s'est maintenu sur un axe, que l'on peut situer au niveau du chœur de la cathédrale actuelle, depuis sa mise en œuvre au cours de l'Antiquité tardive jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le Bourg-de-Four se trouvait alors à l'extérieur des murs de la ville. C'est à partir de 1287 et jusque dans les années 1330 qu'une nouvelle enceinte fut réalisée plus à l'est<sup>28</sup>, en bordure du plateau des Tranchées, intégrant ainsi de nouveaux quartiers. Si le mur de courtine crénelé qui fut alors édifié n'a jamais pu faire l'objet d'observations, un tronçon du fossé défensif creusé au pied de cette muraille a par contre été retrouvé à l'intérieur de l'ancienne prison Saint-Antoine et dans la cour adossée à l'est du bâtiment<sup>29</sup>. Cette dépression présente une largeur de plus de 15 m pour une profondeur supérieure à 5 m. En suivant le tracé de cette nouvelle ligne de fortification en direction du sud, les fondations d'une tour ouverte à la gorge furent retrouvées sur la promenade Saint-Antoine, à l'extrémité de la rue Maurice (fig. 10). Cet ouvrage mentionné comme tour des Lépreux en 1509<sup>30</sup> venait s'appuyer contre la courtine, dont aucun vestige n'était conservé.

Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, il devint nécessaire d'adapter les défenses de la ville à l'usage des armes à feu. Un ravelin en pierre fut alors édifié au devant de la porte de Saint-Antoine pour en protéger l'accès<sup>31</sup>. La poursuite des progrès réalisés dans le domaine de l'artillerie à poudre, avec notamment l'avènement du boulet de fonte dont la trajectoire est extrêmement précise et les effets dévastateurs, entraînera de nouvelles adaptations, parmi lesquelles la réalisation, en 1480, d'un vaste boulevard édifié à la place de l'ancien ravelin<sup>32</sup>. Désormais, les défenses de la ville ne cesseront de se développer en largeur au détriment des constructions édifiées à l'extérieur de l'enceinte. Les murs du prieuré de Saint-Victor furent progressivement démantelés à partir de 1531 et la démolition du faubourg permit de faire



place à un terrain dégagé en avant des fortifications. Dès 1537, une nouvelle courtine fut réalisée en avant du front de fortification et un boulevard Saint-Laurent édifié à l'est de la vieille tour du même nom, qui rappelait ainsi l'existence de l'ancienne chapelle<sup>33</sup>. En 1560, ce premier boulevard est intégré dans un immense bastion à orillons abritant des chambres de tir. C'est une partie du flanc droit de ce nouveau bastion (fig. 11) et un vaste pan de la courtine de 1537 qui sont mis en valeur dans le parking souterrain. La réalisation de ces ouvrages nécessita le creusement de vastes fossés à l'avant de ces derniers. La zone correspondant au Musée d'art et d'histoire et à la promenade de l'Observatoire fut alors profondément terrassée.

Un ultime déplacement du front défensif fut réalisé à partir de 1716: la limite externe du système avancé, formé de contregardes, fossés et chemins couverts, atteignait désormais le centre de la place Sturm. Dans ce contexte, un nouveau bastion de Saint-Antoine fut construit entre 1720 et 1721 sur l'emplacement actuel de la promenade de l'Observatoire. Il était constitué d'un massif de terre retenu par un mur d'escarpe de près de 9 m de hauteur<sup>34</sup>. Ce système devait subsister jusqu'à la révolution fazyste, le nouveau gouvernement votant la démolition des fortifications en septembre 1849. La zone subira donc encore de grandes transformations au cours de ce démantèlement, qui donnera finalement son aspect de plateau régulier au quartier des Tranchées, dont la topographie actuelle est en majeure partie artificielle et résulte de l'action de l'homme.

Aujourd'hui, ce quartier constitue un espace extrêmement intéressant, mais ô combien complexe, pour les archéologues qui guettent dès lors les moindres zones qui auraient été épargnées par ces destructions systématiques et conserveraient encore quelques vestiges antérieurs à l'inexorable avancée du front de fortification. JT |

## PAGE DE GAUCHE

**8** Sarcophages de l'Antiquité tardive conservés dans le sous-sol de l'église paroissiale de la Madeleine.

**9** Sépultures des IV-V<sup>e</sup> siècles installées dans les ruines de la *domus* antique découverte dans la cour de l'ancienne prison Saint-Antoine.

## CI-DESSUS

**10** Fondations de la tour des Lépreux qui était adossée au mur de fortification médiéval dont le tracé correspond aux façades des bâtiments actuels.

**11** Dégagement du flanc droit du bastion de Saint-Antoine édifié en 1560.



## Notes

- 1 Wildi 1997, pp. 9-10.
- 2 Voir en dernier Terrier 1996.
- 3 Blondel 1919; Blondel 1948.
- 4 Terrier 1996, pp. 6-7; l'interprétation initiale du fossé en cours d'eau est encore inédite.
- 5 Le tracé de ce ruisseau n'est malheureusement connu que ponctuellement: Terrier 1996, pp. 5-7; pour le Crêt du Rafour, voir Blondel, 1948, pp. 35-36.
- 6 Blondel 1948, pp. 38-39: acte passé entre l'évêque Guichard Tavel et le Chapitre en 1360: «...super terris suis de Contamina retro sanctum Victorem, in qua contamina quidem lapis longus est erectus». Le second mégalithe est évoqué par un acte des dîmes de 1368: «...quendam lapidem longum...». L'auteur interprète le troisième mégalithe, signalé à proximité du Crêt du Rafour, comme un bloc erratique.
- 7 Blondel 1948, p. 41.
- 8 Blondel 1944.
- 9 Haldimann/Moinat 1999.
- 10 Lambot 1998.
- 11 Haldimann/Moinat 1999, pp. 176-177.
- 12 Haldimann et al. 1991, pp. 195-202.
- 13 Terrier 1996, pp. 7-8.
- 14 Voir en dernier Paunier 1980, pp. 100-104.
- 15 Haldimann et al. 1991, pp. 198-199 et 203.
- 16 Paunier 1981, pp. 100-108.
- 17 La Corbière 2010. Pour un aperçu de ces découvertes, se référer aux différentes chroniques archéologiques parues régulièrement dans la revue *Genava*.
- 18 Van Berchem 1980, pp. 3-15.
- 19 Bonnet 1977, p. 48.
- 20 Blondel 1932, pp. 73-75.
- 21 Haldimann et al. 1991, p. 199.
- 22 Terrier 2010, pp. 153-154.
- 23 Datation effectuée par le Laboratory of Ion Beam Physics - Radiocarbon Dating - ETH Zürich (réf. ETH-36383).
- 24 Paunier 1981, pp. 34-35.
- 25 La Corbière 2010a, p. 25; Blondel 1919, pp. 84-85.
- 26 Santschi 1991, pp. 239-283.
- 27 La Corbière 2010a, pp. 24-25.
- 28 La Corbière 2010a, p. 33.
- 29 Terrier 2000, pp. 188-191.
- 30 La Corbière 2010b, p. 205.
- 31 La Corbière 2010b, p. 108.
- 32 La Corbière 2010b, p. 111.
- 33 Brunier 2010, p. 214.
- 34 Brunier 2010a, pp. 275-276.

## ADRESSES DES AUTEURS

Marc-André Haldimann, Ch. Édouard-Olivet 14, 1226 Thônex.  
Jean Terrier, archéologue cantonal, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève.

## BIBLIOGRAPHIE

- Blondel 1919.** Louis Blondel, *Les Faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, 5, Genève, 1919.
- Blondel 1931.** Louis Blondel, Une cave romaine sur Les Tranchées. *Genava*, IX, 1931, pp. 116-119.
- Blondel 1932.** Louis Blondel, Maisons gauloises et édifice public romain (basilique?). *Genava*, X, 1932, pp. 55-76.
- Blondel 1944.** Louis Blondel, Origines de Genève et source des Crêts de Saint-Laurent. *Genava*, XXII, 1944, pp. 61-68.
- Blondel 1948.** Louis Blondel, Le plateau des Tranchées à Genève. *Genava*, XXVI, 1948, pp. 34-47.
- Bonnet 1977.** Charles Bonnet, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, 8, 1977.
- Brunier 2010.** Isabelle Brunier, Les fortifications bastionnées. Projets et réalisations: de la démolition des faubourgs à l'Escalade (1530-1602). In: La Corbière 2010, pp. 211-220.
- Brunier 2010a.** Isabelle Brunier et Anastazja Winiger-Labuda, *Les bastions de Saint-Laurent puis de Saint-Antoine*. In: La Corbière 2010, pp. 275-276.
- Haldimann et al. 1991.** Marc-André Haldimann, Evelyne Ramjoué et Christian Simon, Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique. *Archéologie suisse*, 14, 1991.2, pp. 194-204.
- Haldimann/Moinat 1999.** Marc-André Haldimann et Patrick Moinat, Des hommes et des sacrifices: aux origines celtiques de Genève. *Archéologie Suisse*, 22, 1999, pp. 170-179.
- La Corbière 2010.** Matthieu de la Corbière (dir.) et alii, *Genève, ville forte*. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, III, Berne, 2010.
- La Corbière 2010a.** Matthieu de la Corbière, La ville médiévale *intra et extra muros*. In: La Corbière 2010, pp. 19-43.
- La Corbière 2010b.** Matthieu de la Corbière, Les fortifications médiévales. In: La Corbière 2010, pp. 93-210.
- Lambot 1998.** Bernard Lambot, Les morts d'Acy-Romance (Ardennes) à La Tène finale. Pratiques funéraires, aspects religieux et hiérarchie sociale. In: Leman-Deliver, G. (éd.), *Les Celtes: rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* Namur, 1998, pp. 75-87.
- Paunier 1981.** Daniel Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, 9, 1981.
- Santschi 1991.** Catherine Santschi, Saint-Victor de Genève. In: *Helvetia Sacra*, Abt. III, Bd. 2, Bâle, 1991, pp. 239-338.
- Terrier 1996.** Jean Terrier, *Le parking de Saint-Antoine à Genève. Découvertes archéologiques*. Service cantonal d'archéologie, Genève, 1996.
- Terrier 2000.** Jean Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1998 et 1999. *Genava*, n.s., LVIII, 2000, pp. 163-203.
- Terrier 2010.** Jean Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2008 et 2009. *Genava*, n.s., LVIII, 2010, pp. 149-182.
- Van Berchem 1980.** Denis van Berchem, La promotion de Genève au rang de cité. *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 17, 1980, pp. 3-15.
- Wildi 1997.** Walter Wildi, Le site naturel de Genève. In: Philippe Broillet (dir.), *La Genève sur l'eau*. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome I, Bâle, 1997.

## CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Service cantonal d'archéologie Genève, J.-B. Sevette (fig. 1, 3-4, 9-11); M. Delley (fig. 2); G. Deuber (fig. 7); M. Berti (fig. 8).  
Tiré de: Blondel 1931, fig. 1, p. 117 (fig. 5); Blondel 1919 (fig. 6).